



ANNEXE 2 : PERMISSION DE VOIRIE

DECLARANT N° Tel. : N° Port. : N° Fax :

Je soussigné (Entreprise – Particulier)*

Nom :

Adresse :

Sollicite pour la propriété sise à Lognes :

Adresse :

P.C. 077 258..... – **D.P. 077 258**.....

OBJET DE LA DEMANDE :

- ☐ Terrasse couverte
- ☐ Ouvrages et canalisations des concessionnaires
- ☐ Ouvrages et branchements particuliers
- ☐ Entrées charretières
- ☐ Autre :

Durée des travaux :

Date de début :

Entreprise chargée des travaux :

Date de l'accord technique préalable (pour les travaux programmables et non programmables réalisés dans le cadre de la coordination des travaux) :

** Barrer la mention inutile*

Pour tous renseignements DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN - n° Tel. : 01 60 06 88 70

A Lognes, le

Signature du dépositaire

L'autorisation de voirie est soumise à des droits de voirie ou redevance dont le montant est fixé chaque année par délibération municipale (sauf cas d'exonération prévue par la loi).